

Le gouvernement du Canada a lancé l'ambitieuse Stratégie pour le Nord pour réagir à ces possibilités et à ces défis. Notre stratégie définit quatre secteurs où le Canada prend des mesures pour défendre ses intérêts, à l'intérieur du pays comme à l'échelle internationale, et pour aider à libérer le potentiel véritable du Nord : exercer notre souveraineté; promouvoir le développement économique et social; protéger notre patrimoine environnemental; et améliorer et décentraliser la gouvernance. Dans la poursuite de chacun de ces objectifs fondamentaux de sa politique étrangère pour l'Arctique, le Canada s'est engagé à exercer la pleine mesure de sa souveraineté, de ses droits souverains et de sa compétence dans la région.

« L'importance géopolitique de l'Arctique et son intérêt pour le Canada n'ont jamais été aussi grands. C'est pourquoi notre gouvernement a lancé un ambitieux programme pour le Nord fondé sur notre responsabilité intemporelle, imposée par notre hymne national, de voir à ce que le Grand Nord demeure une région forte et libre. »

Le premier ministre Stephen Harper, 28 août 2008, Inuvik, Territoires du Nord-Ouest

Compte tenu de la longueur de son littoral arctique, de son potentiel énergétique et de ressources naturelles du Nord et des 40 p. 100 de sa masse terrestre qui se trouvent dans le Nord, le Canada est une puissance arctique. Nous jouons un solide rôle directeur dans la définition de la gérance, du développement durable et de la protection environnementale de cette région arctique stratégique, et dialoguons avec d'autres pour promouvoir nos intérêts.

Nous allons intensifier nos actions internationales dans les domaines suivants, tout en consolidant les quatre piliers de notre Stratégie pour le Nord :

- ▶ dialoguer avec nos voisins pour régler les différends frontaliers;
- ▶ obtenir la reconnaissance internationale de toute l'étendue de notre plateau continental élargi;
- ▶ assurer la gouvernance de l'Arctique et gérer les enjeux émergents connexes tels que la sécurité publique;
- ▶ instaurer les conditions internationales favorables au développement durable;